

# LA SEMAINE DU PRÉSIDENT



L'ACTUALITÉ PRÉSIDENTIELLE DE LA SEMAINE

## Haiti : siège de la 29e Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM



En prélude à la 29e Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM, le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) a organisé une causerie, le vendredi 23 février 2018 à 5h PM, autour du rôle et de l'importance d'Haïti au sein de cette organisation régionale. «C'était l'occasion pour la société civile, le secteur privé et le secteur universitaire de comprendre le processus d'intégration d'Haïti au sein de la CARICOM et la nécessité de développer des coopérations technique et universitaire avec les autres États de la région», a expliqué le Directeur général du ministère du Commerce et de l'Industrie, M. Daniel Denis, tout en



accentuant sur la proposition de l'offre exportable d'Haïti que le secteur privé devait exposer au cours de la causerie.

Par ailleurs, «toutes les dispositions sécuritaires étaient prises en vue de faciliter la circulation durant le déroulement de la 29e Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM», a affirmé le Porte-Parole Adjoint de la Police Nationale d'Haïti (PNH), l'Inspecteur Gary Desrosiers, tout en faisant appel à la compréhension et la collaboration des chauffeurs. Pour faciliter la circulation sur les tronçons de route connexes au siège de l'événement,

PAGE 2 >

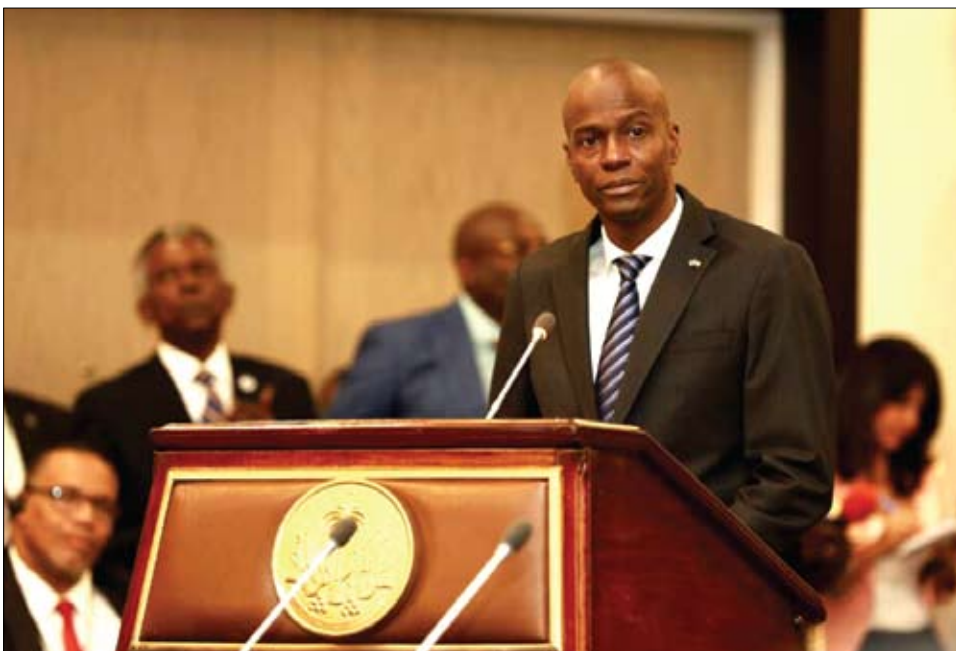


Bureau de Communication de la Présidence





# Première journée de la 29<sup>e</sup> Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CARICOM



► PAGE 1

454 agents policiers ont été déployés.

Cet événement qui a réuni 15 Etats membres, 3 membres associés et quelques pays observateurs, s'est déroulé autour des points suivants :

- la gestion des désastres ;
- l'augmentation de la prime d'assurance pour les pays victimes de désastres naturels, ce qui est une plaidoirie du Président de la République, S.E.M. Jovenel Moïse au sein de l'Organisation ;
- le changement climatique ;
- la sécurité au niveau de la Caraïbe ;
- le CSME (Caricom Single Market and Economy) ;

- le problème de la communication au niveau de la Caraïbe / Transport aérien et maritime ;

- le tourisme au niveau de la Caraïbe
- le débat pour adopter la langue française comme langue officielle de la CARICOM.

Une intégration plus dynamique d'Haïti au sein du marché de la CARICOM nécessite inévitablement le renforcement de la capacité de production d'Haïti et le respect des normes d'exportation, ce qui rejoint la politique de l'Administration Moïse et du Gouvernement Lafontant en matière d'économie et de commerce extérieur en vue de mieux positionner le pays sur le marché international.

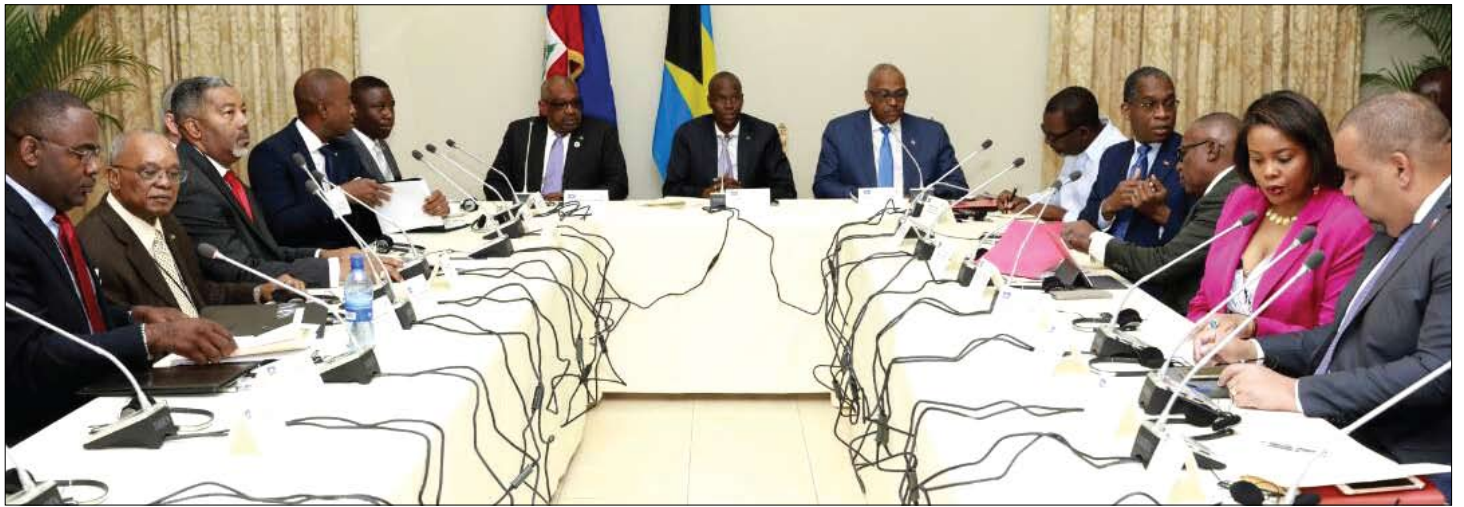




# Rencontre bilatérale entre le Président de la République d'Haïti et le Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas, en marge de la Conférence

Le dimanche 25 février 2018, s'est tenue au Palais National de la République d'Haïti une réunion de Haut niveau entre le Président de la République, Son Excellence Jovenel Moïse et l'Honorable Dr Hubert Minnis, Premier ministre du Commonwealth des Bahamas, en marge de la 29e réunion intersessions de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des Caraïbes, qui s'est déroulée à Port-au-Prince, les 26 et 27 février 2018.

La réunion entre le Président de la République d'Haïti et le Premier minis-



tre des Bahamas a eu lieu dans une atmosphère de cordialité, d'ouverture et de compréhension mutuelle.

Les discussions ont porté sur la mise en œuvre des trois accords entre les Gouvernements des Bahamas et de la République d'Haïti signée à Nassau le 29 juillet 2014, à savoir:

- Accord-cadre de coopération bilatérale;
- Accord de coopération commerciale et technique dans le domaine du contrôle de la qualité des produits agricoles et des pêcheries exportables;
- Accord sur la promotion et la protection des investissements;

Le Chef d'Etat haïtien et le Premier ministre bahaméen ont :

1. abordé des questions d'intérêt commun et réaffirmé leur détermination

à renforcer les relations bilatérales et la coopération mutuelle pour le développement des deux (2) peuples;

2. noté les excellentes relations entre les deux pays, qui ont toujours été marquées par la fraternité, l'amitié et la solidarité, et a réaffirmé leur détermination à tout mettre en œuvre pour les renforcer et les développer davantage;

3. exprimé leur détermination à faire face à la situation migratoire et à entreprendre des initiatives conjointes qui pourraient contribuer à réduire le flux migratoire vers les Bahamas;

4. pris l'engagement à trouver des solutions efficaces afin de résoudre le problème d'identification des ressortissants haïtiens aux Bahamas et, à ce titre, la République d'Haïti installera un service de Réception et de Livraison

des documents d'identité à l'Ambassade d'Haïti à Nassau ;

5. souligné la nécessité de créer des opportunités économiques, commerciales et d'investissement entre les secteurs privés en Haïti et aux Bahamas, en particulier dans la région nord et nord-ouest d'Haïti;

6. exprimé leur désir de renforcer les liens commerciaux pour l'achat et la vente de produits agricoles et de produits de la pêche entre les deux pays, tout en respectant les normes de contrôle de qualité internationales;

7. souligné la nécessité de développer un accord maritime entre les deux pays pour le contrôle des frontières et d'encourager une collaboration plus étroite entre les institutions nationales, régionales et internationales chargées de l'application de la loi pour

lutter contre l'immigration illégale, le trafic des produits illicites, la migration clandestine et le crime transnational organisé incluant le partage d'information;

8. affirmé leur volonté de développer la coopération culturelle et sportive en encourageant dans leurs pays respectifs l'établissement de liens entre institutions culturelles, académiques et autres, pour une meilleure connaissance de leur culture respective à travers des échanges d'expositions, musique, danse et autres formes de culture et d'art, et les échanges entre les institutions et les groupes sportifs;

9. exprimé leur détermination pour coopérer dans le domaine du tourisme à travers l'échange des informations, d'expériences et de formation.



# Cocktail en l'honneur des délégations de la CARICOM



A l'occasion de la visite de cette importante délégation, forte de plus d'une centaine de personnes qui ont séjourné dans le pays, le Président de la République, Son Excellence Mon-

sieur Jovenel Moïse a organisé le dimanche 25 février 2018 au Karibe Convention Center un cocktail pour souhaiter la plus cordiale bienvenue aux différentes délégations qui ont fait

le déplacement afin de participer à ce sommet.

Ce cocktail a été l'occasion pour le Gouvernement haïtien et les représen-

tants des pays de la CARICOM d'échanger sur les perspectives de cette importante institution régionale.



# Première journée de la 29e Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM

*Le Président Jovenel Moïse confirme la contribution d'Haïti  
au développement de cette communauté régionale*

La première journée de la 29e Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM a eu lieu, le lundi 26 février 2018, à Port-au-Prince (Haïti), à l'hôtel Marriott. Une cérémonie officielle qui s'est déroulée en présence du Premier Ministre haïtien, Dr Jack Guy Lafontant et des membres de son gouvernement, des Présidents du Sénat et de la chambre des Députés et de quelques Parlementaires, des Représentants du Pouvoir Judiciaire et des Représentants du Corps diplomatique, a lancé cette première journée de travail.

À travers les paragraphes de son allocution, le Président de la République, S.E.M. Jovenel Moïse a principalement mis l'accent sur les problèmes environnementaux auxquels les pays



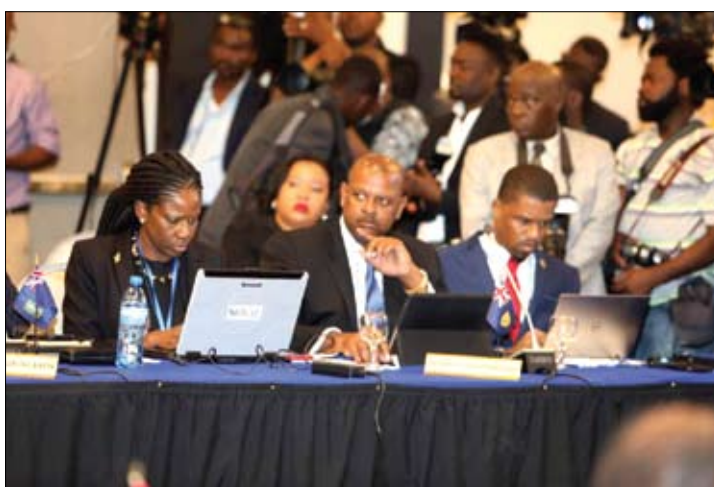
gement qui est une modalité d'intervention transversale permettant de toucher à moindre coût directement, rapidement les populations, en particulier les plus vulnérables. Cette stratégie innovante consiste à mobiliser les ressources institutionnelles, humaines et matérielles de l'Etat pour : améliorer l'accès des citoyens aux services publics ; moderniser et multiplier les infrastructures à travers le pays, propres à augmenter la productivité globale de l'économie ; entreprendre de façon systématique et déterminée un ensemble d'actions structurantes contre la pauvreté, la faim, la dégradation de l'environnement et la maladie due aux mauvaises conditions de vie.

Le Ministère de la Communication soutient l'objectif du Président de



de la région, particulièrement Haïti, font face. En tant que Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté caribéenne, M. Jovenel Moïse a pris l'initiative d'organiser dans les prochains mois une conférence internationale sur le renforcement des mécanismes de résilience aux effets du changement climatique et de la gestion des catastrophes naturelles dans la Caraïbe. Le chef de l'Etat a profité également de cette occasion pour plaider en faveur de l'adoption du français et du créole, à côté de l'anglais, comme langues officielles de la CARICOM.

D'autre part, le Président de la République a souligné les efforts notables de son administration dans le pays pour permettre aux institutions publiques impliquées dans la lutte contre la corruption de jouer avec pleine efficacité leur rôle. Il a présenté les réformes qui sont en cours de réalisation pour rénover le cadre des affaires et attirer les investissements nationaux et internationaux. Le Président de la République



a soutenu que son administration est en dialogue permanent avec les deux branches du parlement pour le vote de certains projets de lois touchant notamment la création du Bureau de normalisation.

À cette occasion où la République d'Haïti assure pour la deuxième fois de son histoire la présidence tournante de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM, le Président haïtien, S.E.M. Jovenel Moïse, a réitéré l'appartenance du pays à cette

structure d'intégration régionale. Il a promis de poursuivre avec agilité et vitesse le processus d'intégration d'Haïti au sein de la CARICOM, tout en affirmant que la République d'Haïti entend apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de la Communauté tels que l'amélioration de la production, de la productivité et de la compétitivité au niveau international.

Le Président Jovenel Moïse a profité de la circonstance pour présenter les objectifs de la Caravane du chan-

la République, S.E.M. Jovenel Moïse d'assurer avec grandeur et prestige sa présidence à la tête de la CARICOM en vue de laisser en héritage une Communauté caribéenne renforcée, unie, solidaire et encore plus dynamique. Le Ministère de la Communication estime opportun d'inviter tous les secteurs du pays à rejoindre le Président Jovenel Moïse dans cette lutte pour la pleine intégration de notre pays au sein de la CARICOM par le développement de notre production nationale.



*Deuxième journée de la 29<sup>e</sup> Réunion Inter-session*

# Haïti: siège de la signature de nouveaux accords et de nouvelles résolutions pour mieux souder les États membres de la CARICOM

La deuxième et dernière journée de la 29<sup>e</sup> Réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CARICOM s'est poursuivie, le mardi 27 février 2018, à l'hôtel Marriott.

La tenue de ces deux journées de travail en Haïti a permis aux Chefs de délégation de délibérer sur certains problèmes cruciaux auxquels fait face la région : la sécurité, la criminalité, la drogue, la libre circulation des personnes et des biens, le droit d'établissement, la mise en œuvre des dispositifs et composantes du Marché et de l'Economie Uniques, le transport et surtout l'introduction du Créole, du Français et du Hollandais dans la CARICOM.

Cette dernière journée de travail des Chefs de délégation a été l'objet d'une grande réunion plénière qui a conduit à la signature de plusieurs accords et résolutions.

Haiti salue hautement l'esprit d'union et de solidarité qui anime les États membres et associés de la CARICOM et renouvelle la volonté du Président de la République, S.E.M. Jovenel Moïse de continuer à travailler pour une intégration pleine et dynamique du pays au sein de cette communauté régionale.



## La délégation au MUPANAH





# Echanges avec la presse à l'issue de la 29<sup>ème</sup> réunion Inter-session de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CARICOM



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont approuvé la décision de la Commission régionale des Services juridiques et judiciaires de nommer le Juge Adrian Saunders au poste de Président de la Cour caribéenne de Justice. Nous avons exprimé notre profonde gratitude au Président sortant, M. le Juge Denis Byron.

Nous avons salué la finalisation du nouvel Accord multilatéral sur les Services aériens de la CARICOM (MASA, en anglais) et exhorté les États membres à

Le Président de la République S.E.M. Jovenel Moïse a souligné à travers une courte présentation, la réussite de cette conférence. « Nous nous sommes concentrés sur des questions allant dans l'intérêt des populations de la région. Celles les plus cruciales concernaient les souffrances qu'endurent encore des peuples dans les pays touchés par les ouragans Irma et Maria et les problèmes liés au crime et à la violence.

Nous avons convenu que la résilience de la région des Caraïbes passe par le renforcement des infrastructures, tout comme la mise en œuvre des normes de construction et d'autres règles pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes. Nous avons demandé aux Conseils des ministres concernés (COTED : Commerce et développement économique, COFAP : Finance et planification et COHSOD : Développement social et humain) de fournir des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des normes de construction.

En ce qui concerne les réponses aux catastrophes naturelles, nous avons également approuvé un modèle de politique et de plan d'évacuation et avons demandé qu'il soit adopté au niveau national.



prendre immédiatement des mesures en vue de sa mise en œuvre.

Cet instrument devrait contribuer à renforcer la connectivité et faciliter le commerce des marchandises, en particulier des denrées périssables ainsi que le commerce des services, y compris le tourisme. La portée du MASA a été étendue pour inclure «les conditions d'un contrôle de sécurité unique pour les passagers en transit empruntant des vols intra-communautaires à arrêts multiples.

Nous avons abordé l'épineuse question de de-risking et de mise sur liste noire qui nuit gravement à la réputation des États membres, notamment l'inclusion de certains États membres dans la liste des juridictions fiscales non coopératives publiée par le Conseil de l'Union européenne en décembre 2017.

Ces actions interviennent en dehors du processus global et inclusif déjà en place et auquel les États de la CARICOM continuent de participer, tout en supportant, souvent, un coût élevé, pour faire progresser la mise en œuvre des normes internationales convenues. Nous avons examiné des propositions sur une stratégie préliminaire de la CARICOM portant sur une approche coordonnée de la mise sur liste noire et demandé également au Comité des Ministres des Finances chargé des services de correspondance bancaire de se réunir sans délai afin d'examiner ces propositions et fournir des orientations supplémentaires au besoin».



Nous encourageons également les États membres à tirer parti des opportunités stratégiques de financement offertes par le Fonds vert pour le Climat et d'autres mécanismes de financement de la lutte contre le change-

ment climatique, notamment à travers leur accréditation.

Par rapport aux phénomènes de criminalité et de la violence, nous avons reconnu que dans tous les États membres de la CARICOM, font face à

l'augmentation de ces fléaux qui affectent les gouvernements et, en fait, tous les secteurs de la société.

Nous avons mandaté le Conseil pour la sécurité nationale et l'application des lois (CONSLE) et l'Agence de mise en œuvre de la CARICOM pour la criminalité et la sécurité (IMPACS) à créer un groupe de travail intrarégional comprenant des experts dans le domaine. Ce groupe de travail devra formuler et proposer des solutions innovantes qui seront mises à la disposition des États membres dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la violence.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, nous avons approuvé une stratégie antiterroriste et pris l'engagement d'adopter une législation sur ce problème au plus tard le 1er juillet 2018.



# La problématique de la modernisation des institutions en Haïti au centre du 2<sup>ème</sup> Mercredi de Réflexion organisé par la BID



Le mercredi 28 février 2018, à l'hôtel Montana, Dr. Josué Pierre-Louis, Coordonnateur général de l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) et Dr. James Robinson, Professeur à l'Université Harvard ont répondu à l'appel de la Banque interaméricaine de développement (BID) pour se prononcer sur la problématique de la modernisation des institutions en Haïti.

Professeur Robinson, chercheur de renommée mondiale, s'est déjà versé dans des réflexions antérieures sur la situation haïtienne. Il a présenté pour la circonstance le livre « Why Nations Fail » « Pourquoi les nations échouent » dont il est co-auteur. Dans sa présentation, il a surtout mis l'accent sur l'importance de l'organisation des institutions au niveau des Etats. Avec des exemples à l'appui, il a mis en évidence les causes des échecs de certaines so-

ciétés étatiques et la réussite de beaucoup d'autres. Il a aussi étalé les causes de blocage au niveau institutionnel en Haïti tout en signalant les forces de cette nation.

Dr. Pierre-Louis, qui est à sa 7e haute fonction publique d'Etat, a, pour sa part, pointé du doigt le cadre constitutionnel haïtien comme un premier facteur de blocage avant d'insister sur la nature du régime et du système politique haïtien.

Par ailleurs, il a souligné un ensemble de contraintes majeures qui sont des freins à la modernisation des institutions en Haïti. Ce sont, entre autres, des contraintes liées à l'arbitraire ; des contraintes liées à la nature même de l'Etat.

Cependant, écartant tout fatalisme, Dr Pierre-Louis a tenu à montrer la voie devant conduire à la modernisation des institutions du pays. Selon lui,



il faut sans délai

- réinventer l'Etat;
- redistribuer les pouvoirs;
- surmonter les obstacles à la réforme de l'administration publique ;
- mettre en place une fonction publique attrayante (plan de carrière, grille salariale incitative) ;
- faire des services publics et de la fonction publique des atouts pour

Haïti;

- privilégier la bonne gouvernance ;
- optimiser l'aide publique au développement ;
- respecter le modèle économique prôné par la Constitution.

Les présentations ayant fait place au débat, les échanges entre les deux panelistes et les assistants ont été des plus animés.